

et à choisir ses pasteurs; mais encore l'origine de la vie civile, comment les hommes ont commencé à former leur société, avec quelle adresse il faut manier les esprits, comment il faut former le dessein de conduire une guerre, ne l'entreprendre pas sans bon sujet, faire une paix, soutenir l'autorité, faire des lois et régler un État. Ce qui fait voir clairement que l'Écriture sainte surpasse autant en prudence qu'en autorité tous les autres livres qui donnent des préceptes pour la vie civile, et qu'on ne voit en nul autre endroit des maximes aussi sûres pour le gouvernement.

Le troisième ouvrage comprend les lois et les coutumes particulières du royaume de France. En comparant ce royaume avec tous les autres, on met sous les yeux du prince, tout l'état de la chrétienté, et même de toute l'Europe.

Nous achèverons tous ces desseins autant que le temps et notre industrie le pourra permettre. Et quand le roi nous redemandera ce fils si cher, que nous avons tâché, par son commandement et sous ses ordres, d'instruire dans tous les beaux-arts; nous sommes prêts à le remettre entre ses mains, pour faire des études plus nécessaires sous de meilleurs maîtres, qui sont le roi même et l'usage du monde et des affaires.

Voilà, très-saint Père, ce que nous avons fait pour nous acquitter de notre devoir. Nous avons planté, nous avons arrosé : plaise à Dieu de donner l'accroissement. Au reste, depuis que celui dont vous tenez la place sur la terre vous a inspiré, parmi tant de soins, de jeter un regard paternel sur nos travaux, nous nous servons de l'autorité de Votre Sainteté même pour porter le

stores designandi, verum etiam unde ipsa civitas, quibusque initiis coetus humani coaluerint, qua arte tractandi animi, ineunda consilia, bella administranda, componenda pax, sancienda leges, vindicanda auctoritas, constituenda republica. Planumque omnino fit, Scripturas divinas aliis omnibus libris qui vitam civilem instituunt, quantum auctoritate, tantum prudentia, ac rerum gerendarum ratione præstare.

Tertium opus nostrum, regni Gallicani peculiaria instituta complectitur : quæ cum aliis imperiis composita et collata, universæ reipublicæ christianæ, totiusque adeo Europæ designant statum.

His demum perfectis, quoad tempus et industria nostra tulerit, repositi regi amantissimum filium, ejus jussu ductuque, bonis omnibus artibus exornatum, atque perpolitum reddere parati sumus : meliore magistro, ipso scilicet rege, ipsoque rerum usu, ad majora studia promovendum.

Nos quidem hæc, beatissime Pater, pro nostri officii ratione, summâ fide ac diligentia fecimus, plantavimus, rigavimus; det incrementum Deus. Sanè, ex quo ille te, cujus vices geris, impulit, ut tot inter, unus nostris laboribus paternum animum adhiberes; Tuæ quoque Sancti-

prince à la vertu : et nous éprouvons avec joie que les exhortations que nous lui faisons de votre part font impression sur son esprit. Que nous sommes heureux, très-saint Père, d'être secourus dans un ouvrage si grand par un si grand pape, dans lequel nous voyons revivre saint Léon, saint Grégoire et saint Pierre même !

TRÈS-SAINTE PÈRE,

De Votre Sainteté

A Saint-Germain en Laye, Le fils très-obéissant et
le 8 de mars 1679. très-dévoit,

Ainsi signé : † J. BÉNIGNE,
évêque de Condom.

Et au-dessus : A notre très-saint père le pape Innocent XI.

INNOCENT PP. XI.

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique. La méthode que vous vous êtes proposée pour former dès ses plus tendres années aux bonnes choses le Dauphin de France, et que vous continuez d'employer avec tant de succès auprès de ce jeune prince, pendant qu'il s'avance à un âge plus mûr, nous a paru mériter que nous débassions quelque temps aux importantes affaires de la chrétienté, pour lire la lettre où vous avez si élégamment et si pleinement décrit cette méthode. La félicité publique sera le fruit de la bonne semence que vous jetterez, comme dans

tatis nomine ad optima quæque Principem adhortamur : idque perspeximus, maximo ad virtutem incitamento fuisse. Beatos verò nos, qui tantâ in re tantum pontificem, Leonem alterum, alterum Gregorium, imò Petrum, adiutorem habeamus !

BEATISSIME PATER,

Vestræ Sanctitatis

In palatio San-Germano, Devotissimus et
8 Martis 1679. obediensissimus filius,

Sic signatum : † J. BENIGNUS,
episcopus Condomensis.

Et hæc erat inscriptio : Sanctissimo Domino,
Domino nostro Innocentio papæ XI.

INNOCENTIUS PP. XI.

Venerabilis Frater, salutem, et apostolicam benedictionem. Rationem ac methodum, quâ præclaram Delphini indolem optimis artibus, ab ineunte ætate, imbuendam suscepit Fraternitas tua, et feliciter adolescentem in præsens imbuat; eleganter copiosèque descriptam in tuis litteris, dignam judicavimus, cui perlegendæ tempus aliquod gravissimis christianæ reipublicæ curis subtraheremus. Et quidem jacta à te, quasi in fertili solo, semina virtutum

une terre fertile, dans l'esprit d'un prince que toute l'Église respecte déjà comme l'héritier d'un si grand royaume, et qu'elle voit, sous la conduite d'un illustre père, se rendre digne non-seulement de protéger la foi catholique, mais encore de l'étendre. Entre tant d'instructions de la véritable sagesse, dont vous remplissez l'esprit du Dauphin, celles-là sans doute sont les plus belles et les plus dignes d'être inculquées sans cesse, qui apprennent à unir ensemble comme choses inséparables, les intérêts et la gloire des rois avec le bien de leurs peuples, et les règles d'un bon gouvernement. Le prince que vous instruisez connaîtra un jour, avec un grand accroissement du bien public et un agréable ressouvenir de l'éducation qu'il aura reçue de vous, qu'il n'est point si beau ni si glorieux d'être né dans la royauté, que de savoir s'en bien servir; et que le plus digne emploi qu'un prince puisse faire de cette puissance souveraine qu'il reçoit de Dieu, c'est de la faire uniquement servir, non pas à contenter ses passions ou le désir d'une gloire vaine, mais à procurer le bonheur du genre humain. Il connaîtra qu'il ne doit jamais former de desseins ni commencer d'entreprises qui s'éloignent de la voie de la justice, et qui ne se rapportent à l'avancement de la gloire de Dieu, pensant souvent en lui-même que les biens dont nous jouissons en cette vie, comme ils sont des présents de Dieu, doivent être rapportés à celui qui nous les a donnés, et devant qui s'élèvent ou tombent comme il lui plaît les plus triomphants et les plus florissants empires. Au reste, pour ce qui regarde le siège apostolique, nous espérons que ce prince sera puissamment excité à

in ejus principis animo, quem maximi et clarissimi imperii hæredem olim futurum jam suspicit, et sub inclyti parentis disciplinâ defensorem propagatoremque fidei expectat Ecclesia universa, uberem publicæ felicitatis ac lætitiæ messem pollicentur. Inter plurima autem liberalis doctrinæ, et veræ sapientiæ monita, quibus regiam Delphini mentem informas, illa in primis laudanda, ac sæpius inculcanda videntur, quæ regni rectè administrandi regulas, et utilitatem populorum, cum regis ipsius rationibus ac laude conjunctam respiciunt : quem industriæ ac pietati tuæ scopum propositum à te fuisse non dubitamus. Intelletget profectò suo tempore, et magno sanè cum fructu reipublicæ, gralæque haustæ à te disciplinæ recordatione Delphinus, non tam pulchrum et præclarum esse regiæ edi sorte, quàm uti sapienter : nihil regiæ dignitate ac magnitudine dignius quàm traditam à Deo amplissimam potestatem non ad explendas cupiditates suas, et ad inanis gloriæ ambitum, sed in præsidium ac patrocinium generis humani unice conferre : nihil cogitare, nullum opus aggredi quod vel ab æquitatis et justitiæ semitâ deflectat, vel ad divini honoris incrementum non dirigatur; animo identidem reputando, bona omnia quibus in præsentî vitâ fruimur, à Deo profecta in Deum ipsum refundi debere, ad ejus nutum orientur et occidunt invictissima ac florentissima quæque imperia. Porrò ad apostolicam Sedem colendam, et omnibus filialis observantiæ officiis prosequendam,

lui donner dans toutes les occasions des marques d'une obéissance filiale, tant par l'exemple des rois de France ses prédécesseurs, qui, par le respect qu'ils ont toujours eu pour le saint-siège, ont attiré sur ce royaume d'infinis trésors de la libéralité du ciel, que par la tendresse et l'affection véritablement maternelle, que nous ressentons pour lui dans notre cœur. Cependant nous ne cessons de rendre grâces à la bonté de Dieu qu'il se soit trouvé un homme tel que vous, digne d'élever et d'instruire un prince né pour de si grandes choses; et nous lui demandons soigneusement dans nos prières que cette âme naturellement portée au bien, que le Dauphin a reçue en partage, y fasse chaque jour, par vos instructions et par vos soins, de nouveaux progrès, et qu'ainsi puissent être instruits à l'avenir tous ceux qui gouvernent la terre. Quant à vous, vénérable frère, nous vous donnons de bon cœur notre bénédiction apostolique, comme une marque de l'amitié que nous vous portons et de la grande estime que nous faisons de votre vertu.

Donné à Rome à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 19 avril 1679, et le III^e de notre pontificat.

Signé MARIUS SPENULA.

Et au-dessus : A notre vénérable frère l'évêque de Condom.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Ne croyez pas, monseigneur, qu'on vous reprenne si sévèrement pendant vos études, pour

magno illi incitamento semper fore confidimus, tum religiosissimorum Galliarum regum majorum suorum exempla, unde perennes in istud regnum fluxere celestis beneficentiæ thesauri : tum mutuam ac planè maternam ejusdem Sedis in ipso amplectendo charitatem. Nos interim Dei benignitati debitas habemus gratias, quod tantæ spei adolescenti par educator institutorque contigerit : et accuratas fundimus preces, ut anima bona, quam Delphinus sortitus est, multò etiam institutione curaque tuâ melior fiat; et pariter erudiantur omnes, qui judicant terram. Tibique, venerabilis Frater, apostolicam benedictionem, indicem amoris erga te nostri, animique præclarè de tuâ virtute existimantis, peramanter impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum, sub annulo Piscatoris, die XIX Aprilis M. DC LXXIX, pontificatus nostri anni tertii.

Signatum MARIUS SPENULA.

Et hæc erat inscriptio : Venerabili fratri episcopo Condomensi.

SERENISSIMO DELPHINO.

Noli putare, Princeps, te liberalibus studiis operantem adeo graviter increpari eo tantum nomine, quòd præter

avoir simplement violé les règles de la grammaire en composant. Il est sans doute honteux à un prince, qui doit avoir de l'ordre en tout, de tomber en de telles fautes; mais nous regardons plus haut quand nous en sommes si fâchés; car nous ne blâmons pas tant la faute elle-même, que le défaut d'attention, qui en est la cause. Ce défaut d'attention vous fait maintenant confondre l'ordre des paroles; mais si nous laissons vieillir et fortifier cette mauvaise habitude, quand vous viendrez à manier, non plus les paroles, mais les choses mêmes, vous en troublez tout l'ordre. Vous parlez maintenant contre les lois de la grammaire; alors vous mépriserez les préceptes de la raison. Maintenant vous placez mal les paroles, alors vous placerez mal les choses; vous récompenserez au lieu de punir, vous punirez quand il faudra récompenser, enfin vous ferez tout sans ordre, si vous ne vous accoutumez dès votre enfance à tenir votre esprit attentif, à régler ses mouvements vagues et incertains, et à penser sérieusement en vous-même à ce que vous avez à faire.

Ce qui fait que les grands princes comme vous, s'ils n'y prennent sérieusement garde, tombent facilement dans la paresse et dans une espèce de langueur, c'est l'abondance où ils naissent. Le besoin éveille les autres hommes, et le soin de leur fortune les sollicite sans cesse au travail. Pour vous, à qui les biens nécessaires non-seulement pour la vie, mais pour le plaisir et pour la grandeur, se présentent d'eux-mêmes, vous n'avez rien à gagner par le travail, rien à acquérir par le soin et l'industrie. Mais, monseigneur, il ne faut pas croire que la sagesse vous vienne avec la même facilité, et sans que vous y travailliez soigneuse-

grammaticæ leges, verba sententiasque colloces. Id quidem turpe principi, in quo composita omnia esse decet. Verum aliis inspicimus, cum his erratis offendimur. Neque enim tam nobis erratum ipsum, quam errati causa, incogitantia, displicet. Ea namque efficit ut verba confundas; quæ si consuetudo invalescere atque inveterascere sinitur, cum res ipsas, non jam verba, tractabis, perturbabis rerum ordinem. Nunc contra grammaticæ leges loqueris; tum rationis præscripta non audies. Nunc verba, tum res ipsas alieno pones loco; mercedem pro supplicio, pro præmio supplicium usurpabis. Denique perturbatæ omnia facies, nisi à puero assuescas attendere animum, motus ejus vagos atque incompressos cohibere, rerumque agendarum sedulo tecum ipse mire rationem.

Ac vobis quidem principibus, nisi diligentissimè caveatis, ipsa rerum copia inertiam ingenerat animique molliem. Cæteros sane mortales egestas acuit, curæ ipsæ sollicitant, et instigant, neque animum sinunt conquiescere. Vobis, cum omnia sive quæ ad vitam necessaria, sive quæ ad voluptatem suavia, sive quæ ad splendorem illustria sunt, ultro se offerant; neque tantum suppetant, sed supersint; nihil omnino est in ejusmodi rebus, quod labore quaeratis, quod studio atque industriâ comparatis. Atqui, Princeps, non ita tibi sapientiæ fructus sine tuo

ment. Il n'est pas en notre pouvoir de vous mettre dans l'esprit ce qui sert à cultiver la raison et la vertu, pendant que vous penserez à toute autre chose. Il faut donc vous exciter vous-même, vous appliquer, vous efforcer, afin que la raison domine toujours en vous. Ce doit être là toute votre occupation; vous n'avez que cela à faire et à penser. Car comme vous êtes né pour gouverner les hommes par la raison, et que pour cela il est nécessaire que vous en ayez plus que les autres, aussi les choses sont-elles disposées de sorte que les autres travaux ne vous regardent pas, et que vous avez uniquement à cultiver votre esprit, à former votre raison.

Pensez-vous que tant de peuples, tant d'armées, une nation si nombreuse, si belliqueuse, dont les esprits sont si inquiets, si industriels et si fiers, puissent être gouvernés par un seul homme, s'il ne s'applique de toutes ses forces à un si grand ouvrage? N'eussiez-vous à conduire qu'un seul cheval un peu fougueux, vous n'en viendriez pas à bout, si vous lâchiez tout à fait la main, et si vous laissiez aller votre esprit ailleurs: combien moins gouvernez-vous cette immense multitude, où bouillonnent tant de passions, tant de mouvements divers! Il viendra des guerres; il s'élèvera des séditions; un peuple emporté fera de toutes parts sentir sa fureur. Tous les jours de nouveaux troubles, de nouveaux dangers. On vous tendra des pièges: vous serez environné de flatteurs, de fourbes: un brouillon remuera des provinces éloignées; un autre cabalera jusque dans votre cour, qui est le centre des affaires: il animera l'ambitieux, il soulèvera l'entrepreneur, il aigrira le mécontent. A peine trouverez-vous quelqu'un à qui

maximo labore provenient. Neque hæc, quæ ad virtutem rationemque excolendam pertinent, incogitanti possumus infundere. Quò magis necesse est ipse te excites: ipse animum adhibeas, summoque studio contendas ut in te ratio valeat vigeatque. Hic tibi labor unus, hoc unum agendum cogitandumque est. Cum enim ipsa ratione homines tibi regendi sint, adeoque necesse sit iis ut ratione præstes, ideo provisum est ut tibi reliquorum ferè laborum omnium quædam cessatio esset, quò uni animo rationique informandæ incumberes.

An verò existimas tot populos, tot exercitus, tantam denique gentem, tamque bellicosam, tam mobiles animos, tam feroces, unius imperio contineri posse, nisi is tanto operi, totis ingenii viribus, adlaboret? Ne equum quidem unum, paulò ferociorem, manu molli et languidâ, solutoque animo regere et coercere queas: quantò minus immensam illam multitudinem diversissimis motibus et cupiditatibus æstantem! Bella ingruent; seditiones exsurgent; plebs efferata passim sæviet: novi quotidie motus existant; nova urgebunt pericula. Ille te insidiis, hic blanditiis ac fraudibus petet; alius, rerum novarum cupidus, provincias remotissimas concitabit; alius ipsam adortus aulam, hoc est ipsum rerum caput, eam factionibus distrahet; hujus ambitionem, hujus effrænem ac præcipitem auda-

vous puissiez vous fier: tout sera factions, artifices, trahisons. Au milieu de l'orage vous croirez qu'il n'y a qu'à demeurer tranquille dans votre cabinet, espérant, comme dit un de vos poètes, que les dieux feront vos affaires pendant que vous dormirez. Vous seriez loin de la vérité, si vous le pensiez. « C'est en veillant, » disait sage-ment Caton, ainsi que Salluste l'a rapporté, « c'est en agissant, c'est en prenant bien son parti, qu'on a d'heureux succès. Mais livrez-vous à une lâche indolence, vous implorerez en vain les dieux; ils sont en colère et disposés à vous nuire. » Voilà en effet ce qui arrive. Dieu ne nous a pas donné pour n'en pas faire usage, le flambeau qui nous éclaire sans discontinuation, cette faculté de nous rappeler le passé, de connaître le présent, de prévoir l'avenir. Quiconque ne daignera pas mettre à profit ce don du ciel, c'est une nécessité qu'il ait Dieu et les hommes pour ennemis. Car il ne faut pas s'attendre, ou que les hommes respectent celui qui méprise ce qui le fait homme, ou que Dieu protège celui qui n'aura fait aucun état de ses dons les plus excellents.

Que tardez-vous donc, monseigneur, à prendre votre essor? que ne jetez-vous les yeux sur le plus grand des rois, votre auguste père, dont la paix et la guerre font également briller la vertu; qui préside à tout; qui donne lui-même aux ministres étrangers ses réponses, et aux siens les lumières dont ils ont besoin pour exécuter ses ordres; qui établit dans son royaume les plus sages lois; qui décide la marche de ses armées, et souvent les commande en personne; qui enfin, tout occupé des affaires générales, ne laisse pas d'em-

stituit rempublicam; alios aliò dirigit, alios ipse ductat exercitus, ac summam rerum mente complexus, singulis quoque curis adjicit animum. Atque ille quidem avet tecum communicare consilia, ac teneram ætatem regnandi artibus informare. Finge modò animum tantis rebus parem. Neque quantum imperium à majoribus acceperis, sed quantà vigilantia refinere illud, ac tueri valeas, fac cogites; neque occupatissimam ac negotiosissimam vitam tuam ab incogitantia atque desidia inchoatam velis. His quippe initiis omnem animi lucem extinxeris, ac præclarò licèt natus ingenio, tantum Dei munus aut ipse ultrò amiseris, aut rebus gerendis prorsus inutile effeceris. Quò enim tibi arma, quamvis affabrè facta, nisi ad manum habeas? aut quò tibi animus atque ingenium, nisi eo diligenter utaris, ejusque aciem intendas? Scilicet ea tibi bona omnia peribunt: utque si à saltando aut scribendo desistas, ipsa desuetudo in imperitiam desinat, ita planè nisi animum exerceas et adtendas, is turpi veterno torpidus corruptetur, neque cum maximè velis languentem excitare, aut erigere jacentem, ullà industriâ poteris.

Interea fœdæ cupiditates exsurgent: libido, iracundia, perniciosissimi principum consultores, te ad pessimum quodque facinus stimulabunt; atque obrutâ semel ingenii luce, ad eas pestes comprimendas nihil tibi auxilii reliqueris. Quod quàm alienum ab imperio sit, tute ipse per te

brasser les détails? Rien qu'il souhaite avec tant d'ardeur que de vous faire entrer dans ses vues, et de vous apprendre de bonne heure l'art de régner. Formez-vous un esprit qui réponde à de si hauts projets. Ne songez point combien est grand l'empire que vous ont laissé vos ancêtres; mais quelle vigilance il faudra que vous ayez pour le défendre et le conserver. Ne commencez pas par l'inapplication et par la paresse une vie qui doit être si occupée et si agissante. De tels commencements feraient qu'étant né avec beaucoup d'esprit, vous ne pourriez que vous imputer à vous-même l'extinction ou l'inutilité de cette lumière admirable, dont le riche présent vous vient du ciel. A quoi, en effet, vous serviraient des armes bien faites, si vous ne les avez jamais à la main? A quoi, de même, vous servira d'avoir de l'esprit, si vous ne l'employez pas, et que vous ne vous appliquiez pas? C'est autant de perdu. Et comme si vous cessiez de danser ou d'écrire, vous viendriez, manque d'habitude, à oublier l'un et l'autre; de même, si vous n'exercez votre esprit, il s'engourdira, il tombera dans une espèce de léthargie; et quelques efforts que vous eussiez alors envie de faire pour l'en tirer, vous n'y serez plus à temps.

Alors il s'élèvera en vous de honteuses passions. Alors le goût du plaisir, et la colère, qui sont les plus dangereux conseillers des princes, vous porteront à toute sorte de crimes; et le flambeau qui seul aurait pu vous guider, étant une fois éteint, vous vous serez mis hors d'état de compter sur aucun secours. Vous comprenez aisément vous-même combien on serait, dans

une pareille situation, peu capable de gouverner. Aussi n'est-ce pas à tort qu'un homme emporté par ses passions est regardé comme n'étant plus maître de rien. Puisqu'il n'est pas son maître, comment le serait-il des autres? esclave d'autant plus à plaindre, que sa servitude tombe sur cette partie de lui-même, sur cette raison, par laquelle Dieu a voulu que tous les hommes fussent libres. Qui voudra donc être maître, et tenu pour tel, qu'il commence par exercer sur lui-même son pouvoir : qu'il sache commander à la colère : que les plaisirs, malgré tout ce qu'ils auraient d'atrayant, ne le tyrannisent point : qu'il jouisse toujours de sa raison. Or voilà ce qu'on ne doit attendre de personne, si ce n'est une habitude prise dans le bas âge.

Rappelez-vous, je vous en conjure, de quelle manière Denys le Tyran traita le fils de Dion, pendant qu'il l'eut en sa puissance. Tout ce qu'on peut imaginer de plus barbare, c'est ce que la haine qu'il avait pour le père lui fit entreprendre contre le fils. Vous avez vu dans votre *Cornelius Nepos*, qu'inventeur d'un nouveau genre de vengeance, il ne tira point l'épée contre cet enfant innocent, il ne le mit point en prison, il ne lui fit point souffrir la faim ou la soif; mais, ce qui est plus déplorable, il corrompit en lui toutes les bonnes qualités de l'âme. Pour exécuter ce dessein, il lui permit tout, et l'abandonna, dans un âge inconsidéré, à ses fantaisies, à ses humeurs. Le jeune homme, emporté par le plaisir, donna dans la plus affreuse débauche. Personne n'avait l'œil sur sa conduite; personne n'arrêtait le tor-

rent de ses passions. On contentait tous ses desirs; on louait toutes ses fautes. Ainsi corrompu par une malheureuse flatterie, il se précipita dans toute sorte de crimes. Mais considérez, monseigneur, combien plus facilement les hommes tombent dans le désordre, qu'on ne les ramène à l'amour de la vertu. Après que ce jeune homme eut été rendu à son père, il fut mis entre les mains de gouverneurs qui n'oublièrent rien pour qu'il changeât. Tout fut inutile : car, plutôt que de se corriger, il aima mieux renoncer à la vie, en se jetant du haut en bas de sa maison. Tirez de là deux conséquences : dont la première est que nos véritables amis sont ceux qui résistent à nos passions, et que ceux au contraire qui les favorisent sont nos plus cruels ennemis; la seconde et la plus importante que si de bonne heure on prend bien garde aux enfants, alors l'autorité paternelle et de bons documents peuvent beaucoup. Au contraire, si de mauvaises et fausses maximes leur entrent une fois dans l'esprit, alors la tyrannie de l'habitude se rend invincible, et il n'y a plus ni remède ni secret qui puisse guérir le mal. Pour empêcher qu'il ne devienne incurable, il faut le prévenir. Travaillez-y, monseigneur; et afin que votre raison fasse les plus grands progrès, fuyez la dissipation, ne vous livrez point à de frivoles amusements, mais nourrissez-vous de réflexions sages et salutaires; remplissez-vous de l'esprit; faites-en la règle de votre conduite, et accoutumez-vous à recueillir les fruits abondants qu'elles sont capables de produire.

facile intelligas. Qui enim suis cupiditatibus rapitur, is merito vocatur impotens. Neque valere quidquam ille putandus est, qui cum cæteris imperet, ipse sui potens non est. Cujus sanè eò est gravior ac tristior servitus, quòd eà parte serviat, quam omninò sui juris Deus esse voluit : eà est animus, ac mens. Igitur qui potens esse et haberi vult, is à se imperandì ducat initium; modum imponat iræ; voluptates quamvis blandientes coerceat, et castiget : animum denique suum habeat in potestate. Quod nemo sibi comparaverit, nisi seriò agere, atque ad rationis normam vitam exigere jam inde à puero instituerit.

Veni in mentem, obsecro, Dionis filius, qui cum in Dionysii Tyranni potestate esset, is parentis odio, acerbissima quæque in adolescentis perniciem cogitavit. Quid porrò fecerit, tui *Cornelii Nepotis* prodit historia. Novum excogitavit ultionis genus : neque enim aut ferrum strinxit in puerum, aut in vincula conjecit, aut insontem vexavit fame; verùm, quod luctuosius, animi bona corrupit. Id autem quâ ratione perfecit? nempe indulsit omnia, atque inconsultam adolescentiam suis permisit consiliis vivere. Itaque adolescens, duce voluptate, in omne probrum prosiliit. Nemo regebat ætatem improvidam; nemo

vitiis blandientibus repugnabat. Quidquid illi collibuerat, indulgebant; quidquid erraverat, collaudabant. Sic animus fedâ adulatione corruptus, in omne flagitium præceps ruit. At intueri, Princeps, quantò facilius homines in libidinem proruant, quam ad virtutis studium revocentur. Postquam adolescens restitutus est patri, is custodes adhibuit qui eum à pristino victu deducerent. Sed id frustra fuit; nam carere luce, quam consuetis voluptatibus maluit, seque ex superiori parte dejecit ædium. Ex quo, duo quædam intelligis. Primum, amicos eos esse qui nostris cupiditatibus obsistant, vel inimicissimos qui faveant. Tum illud imprimis : si pueris maturè cura adhibeatur, patriam auctoritatem et rectam institutionem valere : ubi pravis institutis præoccupatur animus, tum consuetudinis invictam esse vim, atque inveteratum morbum frustra remediis aut arte tentari. Huic igitur malo, ne fiat insanabile, quam primum occurrendum. In id incumbere, Princeps, atque ut in te ratio maximè invalescat, ne tu animum huc illuc divagari, aut rebus inanibus pasci sinas; sed eum alas optimis sanctissimisque cogitationibus, has sectetur, his adhaerescat, his penitus imbuatur, ex his fructus capere uberrimos assuescat.



DE LA

CONNAISSANCE DE DIEU

ET DE SOI-MÊME.

La sagesse consiste à connaître Dieu et à se connaître soi-même.

La connaissance de nous-mêmes nous doit élever à la connaissance de Dieu.

Pour bien connaître l'homme, il faut savoir qu'il est composé de deux parties, qui sont l'âme et le corps.

L'âme est ce qui nous fait penser, entendre, sentir, raisonner, vouloir, choisir une chose plutôt qu'une autre, et un mouvement plutôt qu'un autre, comme se mouvoir à droite plutôt qu'à gauche.

Le corps est cette masse étendue en longueur, largeur et profondeur, qui nous sert à exercer nos opérations. Ainsi, quand nous voulons voir, il faut ouvrir les yeux : quand nous voulons prendre quelque chose, ou nous étendons la main pour nous en saisir, ou nous remuons les pieds et les jambes, et par elles tout le corps, pour nous en approcher.

Il y a donc dans l'homme trois choses à considérer; l'âme séparément, le corps séparément, et l'union de l'un et de l'autre.

Il ne s'agira pas ici de faire un long raisonnement sur ces choses, ni d'en rechercher les causes profondes; mais plutôt d'observer et de concevoir ce que chacun de nous en peut reconnaître en faisant réflexion sur ce qui arrive tous les jours, ou à lui-même, ou aux autres hommes semblables à lui. Commençons par la connaissance de ce qui est dans notre âme.

CHAPITRE PREMIER.

De l'âme.

Nous connaissons notre âme par ses opérations, qui sont de deux sortes : les opérations sensibles, et les opérations intellectuelles.

Il n'y a personne qui ne connaisse ce qui s'appelle les cinq sens, qui sont : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher.

À la vue appartiennent la lumière et les couleurs; à l'ouïe, les sons; à l'odorat, les bonnes et mauvaises senteurs; au goût, l'amer et le doux, et les autres qualités semblables; au toucher, le

chaud et le froid, le dur et le mou, le sec et l'humide.

La nature, qui nous apprend que ces sens et leurs actions appartiennent proprement à l'âme, nous apprend aussi qu'ils ont leurs organes ou leurs instruments dans le corps. Chaque sens a le sien propre. La vue a les yeux; l'ouïe a les oreilles; l'odorat a les narines; le goût a la langue et le palais; le toucher seul se répand dans tout le corps, et se trouve partout où il y a des chairs.

Les opérations sensibles, c'est-à-dire celles des sens, sont appelées sentiments, ou plutôt sensations. Voir les couleurs, ouïr les sons, goûter le doux et l'amer, sont autant de sensations différentes.

Les sensations se font dans notre âme à la présence de certains corps, que nous appelons objets. C'est à la présence du feu que je sens de la chaleur : je n'entends aucun bruit, que quelque corps ne soit agité : sans la présence du soleil, et des autres corps lumineux, je ne verrais point la lumière; ni le blanc ni le noir, si la neige, par exemple, ou la poix, ou l'encre n'étaient présents. Otez les corps mal polis ou aigus, je ne sentirai rien de rude ni de piquant. Il en est de même des autres sensations.

Afin qu'elles se forment dans notre âme, il faut que l'organe corporel soit actuellement frappé de l'objet, et en reçoive l'impression. Je ne vois qu'autant que mes yeux sont frappés des rayons d'un corps lumineux, ou directs, ou réfléchis. Si l'agitation de l'air ne fait impression dans mon oreille, je ne puis entendre le bruit, et c'est là proprement aussi ce qui s'appelle la présence de l'objet. Car quelque proche que je sois d'un tableau, si j'ai les yeux fermés, ou que quelque autre corps interposé empêche que les rayons réfléchis de ce tableau ne viennent jusqu'à mes yeux, cet objet ne leur est pas présent. Le même se verra dans les autres sens.

Nous pouvons donc définir la sensation (si toutefois une chose si intelligible de soi a besoin d'être définie), nous la pouvons, dis-je, définir la première perception qui se fait en notre âme à la présence des corps, que nous appelons ob-